

Appel de propositions

RÉGÉNÉRATION

Le patrimoine donne le ton

Du 31 octobre au 2 novembre 2013
Hôtel Fairmont Château Laurier
Ottawa (Ontario)

Conférence nationale sur le patrimoine du 40^e anniversaire de la fondation Héritage Canada en coopération avec l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine (ACECP | CAHP)



Le mouvement canadien de la conservation du patrimoine a réalisé de grands progrès depuis 40 ans. Il est maintenant appelé à répondre aux changements qui se produisent dans la société, la culture et l'économie du Canada : réduction du rôle du gouvernement, volonté de créer des collectivités durables, nouvelles stratégies de conservation et nouveaux outils législatifs. Nous sommes une communauté diversifiée, et une nouvelle vision du patrimoine se dessine qui contribuera à créer une nouvelle ère au Canada. Comment le patrimoine est-il renouvelé et réinterprété dans les collectivités canadiennes?

La conférence nationale sur le patrimoine du 40^e anniversaire de la FHC examinera la façon dont les collectivités, les paysages culturels, les bâtiments et la culture intangible appartenant à notre patrimoine trouvent une nouvelle pertinence à ce point tournant de notre histoire.

Des propositions sont demandées sur les thèmes suivants

Diversité et justice sociale : En utilisant des exemples de projets visant le patrimoine bâti, la planification et la sensibilisation : comment les lieux historiques répondent aux contributions uniques de nos diverses identités nationales, linguistiques, culturelles et religieuses; comment les lieux historiques alimentent des buts communs, sont durables et font place à l'agriculture urbaine, le logement abordable et des espaces arts-vie-travail.

Demande et économie : En utilisant des exemples de projets en cours ou à venir visant le patrimoine bâti : projets innovateurs de réutilisation adaptée (p. ex., quartiers riverains, églises, sites industrielles, fermes, villages de pêcheurs); exemples probants de collaboration (secteurs public / privé / sans but lucratif); nouveaux modèles d'entreprise et de financement (p. ex., obligations communautaires, incitatifs fiscaux); façons de démontrer la rentabilité de la réhabilitation du patrimoine.

Concilier conservation et développement : En utilisant des exemples de planification du patrimoine, d'élaboration de politiques et de mobilisation communautaire : gérer l'intensification dans les quartiers anciens; outils locaux pour la conservation de quartiers qui ne sont pas imposés par la loi; revitalisation de quartiers dont l'économie a déperissé; intégration aux villes et

villages d'ajouts et adaptations respectant le tissu patrimonial; patrimoine et nouvelles conceptions de qualité – comment faisons-nous la promotion du patrimoine de demain?

Le patrimoine est conservation : En utilisant des exemples de projets ou analyses en cours ou à venir visant le patrimoine bâti : solutions énergétiques pour les bâtiments et quartiers anciens (p. ex., éco-quartiers); tirer parti de la durabilité des anciens bâtiments et de la possibilité de les maintenir en bon état; façons de démontrer la justification d'un projet (p. ex., la durabilité inhérente des anciens quartiers, analyse économique sur base des coûts réels); introduction de technologies durables.

Format des présentations

- **Présentation traditionnelle (20 minutes)** – Ces présentations s'appuieront sur des données de recherche et des études de cas dont on peut dégager des principes et des solutions réelles que d'autres peuvent appliquer dans leur communauté.
- **Présentation éclair (7 minutes – 14 diapos, 30 secondes maximum par diapo)** – Inspiré par le style des présentations « Pecha Kucha », ce format soulève en peu de temps des questions importantes qui alimenteront des séances dynamiques de la conférence.
- **Présentation par affiches** – Une présentation de texte et d'images montée sur une affiche d'environ 2,5 pi x 3,5 pi. À certaines périodes prévues au programme de la conférence, les présentateurs accueilleront les délégués à proximité de leurs affiches pour répondre aux questions. Les présentateurs par affiches bénéficieront de la même reconnaissance que les présentateurs « verbaux » : leurs notes biographiques se trouveront dans le programme de la conférence en même temps que la description de leur affiche; une version PDF de leur affiche se trouvera dans le site Web de la conférence.

À inclure dans votre proposition

- Thème de la proposition et format de présentation
- Titre de la présentation proposée et résumé de 250 mots (environ)
- Nom de l'auteur ou des auteurs, coordonnées et brèves notes biographiques

Date limite de présentation des propositions : le 29 mars 2013

L'annonce des propositions acceptées sera faite en mai 2013.

Pour soumettre votre proposition ou obtenir de plus amples renseignements :

conference@heritagecanada.org

<http://www.heritagecanada.org/fr/ressources/conf%C3%A9rences>

Tél. : 613-237-1066; téléc. : 613-237-5987

Les présentateurs retenus bénéficieront d'une réduction de tarif pour l'inscription à la conférence.

